



Pelouse sur le site de Marchais et pâturage bovin - Cliché D. Frimin - En médaillon, fleurs de gentiane - Cliché Ludovic Tailland

Par Christophe Ananie, David Frimin, Jérémy Lebrun et Francis Meunier

Maculineaalcon en Picardie

état des connaissances et perspectives de préservation

Le Plan national d'action en faveur des *Maculinea*^{1,2}, mis en œuvre par l'OPIE, s'appuie sur un réseau de partenaires régionaux. Le conservatoire d'espaces naturels de Picardie témoigne sur les opérations menées sur place pour servir de support à l'élaboration des protocoles de conservation de l'Azuré de la croisette : état des lieux, prospection des sites et études écologiques.

L'Azuré de la croisette (*Maculineaalcon rebeli*) est historiquement présent en Picardie. Dans la Somme, où le climat à dominance océanique ne lui est pas favorable, la dégradation des habitats a eu raison de la dernière station connue et il n'est plus représenté de nos jours. Dans l'Oise, les milieux ouverts des forêts de Chantilly et Compiègne abritaient encore cette espèce jusque dans la première partie du XX^e siècle. Bien qu'on trouve encore sa plante hôte, la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), dans les clairières de ces forêts et sur quelques pelouses calcaires,

l'Azuré de la croisette n'a pas été revu depuis et peut être considéré comme disparu du département. Dans l'Aisne, on peut considérer aujourd'hui que les deux dernières stations de l'espèce sont les pelouses de Marchais (au sein des marais de la Souche) et le camp militaire de Sissonne où les populations sont encore importantes. Sur les pelouses de Marchais, l'habitat occupé par l'Azuré de la croisette représente un complexe de pelouses de l'ordre d'une dizaine d'hectares, dans un écrin d'une vingtaine d'hectares de pelouses, ourlets et boisements divers. La population peut être esti-

mée à plus d'un millier d'individus. Dans le camp de Sissonne la population, de plusieurs milliers d'individus, est répartie dans un vaste complexe de pelouses, d'ourlets et de boisements divers sur plusieurs milliers d'hectares.

■ ÉLÉMENTS D'ÉCOLOGIE CONNUS

En Picardie, l'Azuré de la croisette fréquente actuellement des espaces de savarts développés sur de la craie plus ou moins recouverte par des sables dits « sables de Sissonne ». C'est dans ce contexte que sont présentes les pelouses à croisette les plus favorables pour le développement de l'espèce. Sur les sites de Marchais et de Sissonne, elle semble coloniser l'ensemble des secteurs où la gentiane est présente. Les suivis réalisés montrent que sur ces sites la majorité des pieds de gentiane accueillent un grand nombre d'œufs de *Maculinea*, quel que soit le contexte dans lequel le pied se situe, y compris parfois en sous-bois clair. Cependant, si désormais la répartition et l'écologie de la plante hôte sont bien connues en Picardie, il n'en n'est rien concernant la ou les espèces de fourmis hôtes.

■ ACTIONS DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

Aujourd'hui, l'ensemble des populations picardes de *Maculinea* fait l'objet de démarches de préservation et de gestion par le Conservatoire d'espaces naturels

« Les *Maculinea* sont des espèces de Lépidoptères Rhopalocères dont la biologie est particulière. En effet, les chenilles ont besoin d'une plante hôte comme toutes les autres espèces de papillon, mais leur développement nécessite aussi la présence d'une fourmi hôte ; les chenilles terminent leur phase larvaire dans des fourmilières. Ce mode de vie complexe rend les espèces très vulnérables aux modifications de leur habitat et les *Maculinea* sont considérés comme menacés sur l'ensemble du territoire national et dans toute l'Europe. »

Extrait du Plan national d'action en faveur des *Maculinea* (avril 2010), rédigé par l'OPIE et remis au ministère chargé de l'Ecologie pour validation par le Conseil national de protection de la nature (CNP). »

1. Cette espèce est représentée par deux sous-espèces : l'Azuré des mouillères, *Maculineaalconalcon* et l'Azuré de la croisette, *M. a. rebeli*. Il est probable que, par le passé, de nombreux habitats aient été favorables à l'Azuré des mouillères en Picardie. Cependant, n'ayant jamais été revue depuis dans la région, cette espèce peut donc y être aujourd'hui considérée comme disparue.
2. Une récente étude de phylogénie moléculaire a permis de regrouper les espèces du genre *Maculinea* sous le genre *Phengaris* décrit antérieurement. Cependant, pour plus de clarté, nous garderons le genre *Maculinea* dans le cadre de cet article.



Maculinea alcon rebeli - Cliché D. Demergès

qui est gestionnaire d'une grande partie des pelouses de Marchais au travers d'une convention de partenariat avec la commune et l'Office national des forêts. Depuis 2005, année de la première mise en œuvre d'un contrat Natura 2000² au profit de ces espaces, le Conservatoire apporte des conseils pour la restauration de pelouses à gentiane sur la station de Marchais située au sein du domaine privé. La partie communale fait l'objet d'actions de gestion spécifiques pour la restauration et l'entretien de pelouses à Gentiane croisettes.

Le contrat Natura 2000 a eu pour objectif la reconversion de fourrés en pelouse sur 3 hectares, puis l'entretien ou la restauration par fauche de pelouses à Gentiane sur 9 hectares. La fauche avait pour but de prendre le relais de l'action des lapins de garenne dont la population a chuté très fortement lors de la période 1990-2000. Sur ce même site, la mise en œuvre en 2009 d'un second contrat a permis la pose de clôtures afin de pérenniser l'entretien du site par le pâturage bovin. Ce pâturage se fait en rotation entre les parcs de marais et de pelouses avec des exclos afin de prendre en compte les périodes clés pour le cycle de l'azuré.

Depuis 2005, le Conservatoire met

2. Le bilan définitif de ce contrat sera dressé courant 2010.

également en œuvre des actions de gestion et de préservation sur le camp militaire de Sissonne, au travers d'une convention de partenariat avec les autorités militaires. Il s'agit essentiellement d'actions de déboisement et de débroussaillage pour la réouverture de clairières dans des secteurs de pelouse à gentiane croisette.

■ PROGRAMME D'ÉTUDE

Il s'agit d'une part d'évaluer l'impact du pâturage sur le cycle de l'Azuré de la croisette et d'autre part d'améliorer nos connaissances sur son écologie. La majeure partie de ce travail est effectuée sur le site de Marchais.

Après les recherches bibliographiques, la collecte des informations locales sur le cycle de *M. a. rebeli* se concentre autour des conditions d'émergence, de ponte et de la connaissance des hôtes des chenilles. Pour observer les effets du pâturage, un état des lieux est en cours afin de relever la densité des nids de fourmis hôte, des populations de gentiane et des imagos de l'Azuré.

La localisation des fourmilières et l'identification des fourmis présentent une première difficulté. La saison d'activité des fourmis se situant entre juin et août, les premières données sont en cours d'acquisition. Nous relevons déjà, sur

les zones d'observation, un grand nombre d'espèces présentes.

Du côté des papillons, un simple suivi des imagos sera réalisé pour cette année. Par contre, une attention particulière sera portée aux populations de gentiane. Plusieurs secteurs seront étudiés afin d'établir le lien entre la morphologie de la plante et les pontes. Nous tenterons également d'estimer le temps que passent les chenilles sur la plante avant d'être amenées au sein de la fourmilière. Ces informations permettront de déterminer les meilleures périodes de pâturage entre les secteurs de pelouses et de marais, ces derniers étant privilégiés pendant les phases les plus sensibles du cycle.

Ce protocole expérimental connaîtra régulièrement des adaptations en fonction des contraintes rencontrées. Les premiers résultats nous permettront de poursuivre en meilleure connaissance de cause nos investigations au cours des prochaines années. ■

Bibliographie

- ADEP, 2004. *La Picardie et ses papillons*, Tome 1, *Les Rhopalocères*.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie, 2005. Camp militaire de Sissonne, Plan de gestion 2005-2009.

À lire ou relire, parus dans *Insectes* :

- Biologie de conservation des Azurés myrmécophiles, par Yves Rosier et Alain Ponsoero, n°109, 1997(2)
- Menaces sur les Maculinea: la biologie de la conservation appliquée aux zones humides, par Fabrice Darinot et al., n°130, 2003(3). En ligne à www.inra.fr/opie-insectes/pdf/i130-darinot-et-al.pdf
- La protection du genre Maculinea, par Jacques Lecomte, n°144, 2007(1). En ligne à www.inra.fr/opie-insectes/pdf/i144lecomte.pdf
- L'OPIE, opérateur pour la rédaction de deux plans nationaux de restauration Par Pascal Dupont et Samuel Jolivet, n°151, 2008(4)

Contact

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, Place Ginkgo - Village Oasis, 80044
Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 89 84 08 - fax : 03 22 45 35 55
Courriel : c.ananie@conservatoirepicardie.org